

Cartes grises

Vos démarches cartes grises évoluent. Vous pouvez désormais faire certaines démarches pour votre carte grise en ligne. Les guichets cartes grises seront fermés au public à compter du 31 juillet 2017.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un point numérique sera à votre disposition en préfecture de 9h à 12h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Muni de vos pièces justificatives, un agent médiateur vous accompagnera dans vos démarches en ligne.

Vous êtes particulier
→ Mes démarches en ligne
- un duplicata (perte, vol, détérioration) : cliquez ici - un changement d'adresse (sauf ancienne immatriculation, personne morale, LOA, 4ème changement d'adresse, dossier ayant une suspension administrative) : cliquez ici - une déclaration de cession : cliquez ici - obtenir un certificat de situation administrative : cliquez ici - suivre l'état d'avancement de ma carte grise : cliquez ici
NB : d'autres démarches en ligne seront bientôt ouvertes
→ Mes démarches par courrier
- changement de propriétaire : - Immatriculation véhicule étranger : - changement d'état civil - Changement d'adresse uniquement pour une ancienne immatriculation, une personne morale, LOA, un 4ème changement d'adresse, un dossier ayant une suspension administrative
J'envoie mon dossier complet <u>en recommandé</u> à l'adresse suivante : Préfecture de l'Essonne DPAT / CG Boulevard de France 91 000 Evry

Vous êtes professionnel
Procédures par courrier
1 ^{er} contact par mail : <i>adresse de la boite fonctionnelle</i> <ul style="list-style-type: none">• Habilitation et agrément SIV
NB : Les professionnels de l'automobile ont l'obligation de demander une habilitation au système d'immatriculation des véhicules (SIV) depuis le 1er janvier 2017 pour toutes les opérations autorisées.
Procédures par dépôt par pochette garage
Les dépôts ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 15h. Le retrait des pochettes se fait à partir de 13h à la régie de recettes de la préfecture.

→ **Mes contacts**

- ✓ Pour un renseignement d'ordre général sur mes démarches en ligne : [cliquez ici](#)
- ✓ Pour le suivi de mon dossier en ligne, je **contacte l'ANTS** :
 - 0811 105 716 (pour les particuliers)
 - 0811 100 420 (pour les professionnels)
- ✓ Pour le suivi de mon dossier courrier ou pour un renseignement d'ordre général : pref-cartes-grises@essonne.gouv.fr

Informations complémentaires

[Simuler le coût d'une immatriculation](#)

[Obtenir un certificat de situation administrative](#)

[Renseignements complémentaires sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés](#)